

Technip Energies, JGC et NPCC sélectionnés par ADNOC pour le projet de GNL Ruwais aux Emirats Arabes Unis

Technip Energies (PARIS : TE), leader d'une joint-venture (TJN RUWAIS JV) avec JGC et NPCC, a reçu un ordre d'exécution limité (LNTP, *Limited Notice to Proceed*) de la part d'Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) pour débiter les activités d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) du projet de GNL bas-carbone de Ruwais, situé dans la zone industrielle d'Al Ruwais, à Abu Dhabi.

Le projet consistera en deux trains de liquéfaction de gaz naturel, d'une capacité totale de production de gaz naturel liquéfié de 9,6 Mtpa⁽¹⁾. L'usine utilisera des moteurs électriques au lieu des turbines à gaz conventionnelles qui seront alimentés par de l'énergie nucléaire.

Cette usine devrait être la première infrastructure d'exportation de GNL de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à fonctionner avec de l'énergie propre, ce qui en fera l'une des usines de GNL à la plus faible intensité de carbone au monde.

Le projet augmentera considérablement la capacité de production de GNL d'ADNOC, en ligne avec la demande mondiale de gaz naturel et la nécessité de décarbonation.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Le GNL est une source d'énergie essentielle pour atteindre les objectifs net zéro. Technip Energies s'engage à soutenir son développement tout en répondant concrètement à la demande de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui s'impose à l'industrie. Le projet Ruwais LNG reflète l'avenir. Il innove pour une industrie du GNL décarbonée. Avec une source d'énergie décarbonée pour alimenter des trains de GNL électrifiés, nous établissons une nouvelle norme pour la production de GNL. Ce projet renforce non seulement notre solide partenariat avec ADNOC, mais aussi notre position de leader dans le domaine du GNL bas-carbone. Nous sommes fiers de participer à ce projet qui s'inscrit parfaitement dans notre ambition d'offrir des solutions net zéro et de relever le défi d'une énergie abordable, disponible et durable.* »

Farhan Mujib, Directeur représentatif et président de JGC, a déclaré : « *Nous sommes très honorés de participer à ce projet innovant de GNL bas-carbone. Avec en toile de fond l'accent mis au niveau mondial sur la décarbonation, le groupe JGC accélère la promotion de la transition énergétique, et le projet s'inscrit résolument dans l'orientation de notre stratégie. Nous nous engageons à tirer parti de nos capacités et de notre expérience pour le projet de GNL bas-carbone de Ruwais, en apportant notre expérience éprouvée dans le domaine du GNL. Nous sommes convaincus que cela contribuera à la réussite du projet et favorisera la croissance économique des Émirats arabes unis.* »

Ahmed Al Dhaheri, Directeur général de NPCC, a déclaré : « *Nous sommes très honorés d'avoir été sélectionnés pour le projet de GNL bas-carbone de Ruwais avec nos partenaires, ce qui marque une étape importante vers la durabilité et la transition énergétique mondiale. L'utilisation d'énergies propres pour la production de GNL établit une nouvelle norme*

industrielle, réduisant considérablement les émissions de carbone et ouvrant la voie à un avenir plus propre. Nous sommes fiers de participer à un projet qui non seulement sécurise l'énergie, mais aussi met en valeur le rôle des Émirats arabes unis dans la transition énergétique. »

(1) Mtpa : millions de tonnes par an

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux Etats-Unis.

Pour plus d'informations : www.ten.com

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, croyances ou attentes et projections actuelles de Technip Energies (la " Société") concernant les résultats futurs des opérations de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots "croire", "s'attendre à", "anticiper", "planifier", "avoir l'intention", "prévoir", "devrait", "pourrait", "peut", "estimer", "perspectives", et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de l'entreprise concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur l'entreprise. Bien que la société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il n'y a aucune

garantie que les développements futurs affectant la société seront ceux que la société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la société et des attentes ou projections actuelles de la société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la société énoncés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023 auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et de l'Autorité française des marchés financiers, qui comprend des discussions sur les risques et les incertitudes, ainsi que des informations sur les risques et les incertitudes.

Les déclarations prospectives comprennent une discussion des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la société et les marchés sur lesquels la société opère. Voir également la section 1.3 (Principal Risks and Uncertainties) du rapport semestriel 2023 de la Société déposé auprès de l'AFM et de l'AMF le 27 juillet 2023.

Les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations Investisseurs

Phil Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@tenenergy.com)

Relations avec les médias

Jason Hyonne
Responsable Relations Presse & Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@tenenergy.com)